



FICHE DE POSTE

Agent polyvalent de la maintenance des bâtiments (Spécification électricien)

Agent : Nom prénom

Employeur	Ville de Mios (Gironde) 10 000 habitants Environ 45km au sud-ouest de Bordeaux	Pôle de rattachement	Pôle Aménagement et cadre de vie
		Statut	Cadre d'emploi Adjoint technique - catégorie C
Positionnement hiérarchique	Responsable du pôle Aménagement et cadre de vie Responsable des services techniques Responsable du service bâtiment Chef d'équipe de la régie bâtiment		

CONDITIONS D'EXERCICE :

Conditions générales :

- Horaires réguliers, fixés par la collectivité avec amplitude variable en fonction des événements (disponibilité lors d'événements et opérations exceptionnels) et de la saisonnalité (possibilité d'effectuer des journées continues : 7h00 / 14h00 avec une coupure obligatoire de 20mn par tranche de 6h00 de travail consécutif)
- Assurer et participer à des astreintes ponctuelles lors d'évènements exceptionnels
- Travail en intérieur ou en extérieur
- Travail seul ou en équipe
- Port des équipements de protection individuelle adaptés
- Travaux avec bras au-dessus du cœur.

Moyens mis à disposition :

- Outillage et matériel d'entretien liés à sa ou ses spécialités
- Engins et véhicules pour déplacements sur l'agglomération

Facteurs de pénibilités :

- Travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé
- Horaires réguliers, astreintes ponctuelles
- Station debout prolongée.
- Travail en hauteur
- Travail courbé et agenouillé, port de vêtements de sécurité obligatoire
- Conditions d'accès parfois difficiles sur certains chantiers (travail dans les combles, ...)
- Manipulation d'engins et d'outils dangereux
- Peut être amené à porter une charge
- Travaux effectués au contact de réseaux de gaz ou d'installations fonctionnant au gaz (chaufferies)

Relations fonctionnelles :

- Relations quotidiennes avec les agents du service bâtiments
- Relations ponctuelles avec les agents des services techniques de la commune (service voiries et service espaces verts).
- Contacts fréquents avec le responsable des services techniques.
- Contacts quotidiens avec les usagers (internes ou externes à la structure) et avec les entreprises ou autres prestations de services.
- Contacts fréquents avec les agents communaux (personnels des écoles, personnels des services administratifs de la mairie, du service jeunesse, ...).



FICHE DE POSTE **Agent polyvalent de la maintenance des bâtiments** **(Spécification électricien)**

MISSIONS DU POSTE :

Activités principales ou missions principales :

En électricité :

- Identifier des pannes et les diagnostiquer, veiller à la bonne application des mesures de protection, intervenir sur des installations électriques (hors tension).
- Gestion du stock de matériels et appareillages électriques (en relation directe avec le Chef d'équipe de la régie bâtiments).

En plomberie et en chauffage :

- Entretien des installations sanitaires de chauffage et de production d'eau chaude et réaliser les interventions ponctuelles de dépannage dans les chaufferies (sous-couvert du responsable du service bâtiments).

En serrurerie :

- Maintenir en état de fonctionnement la serrurerie des divers bâtiments communaux.

En aménagement :

- Participer au réaménagement de locaux à l'aménagement intérieur ou extérieur des bâtiments, dans la limite de ses capacités techniques.

Autres :

- Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités.
- Détecter les dysfonctionnements dans les bâtiments.
- Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif, dans la limite de ses capacités techniques (rendre compte à son supérieur hiérarchique).
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels utilisés.
- Assurer l'entretien courant des machines, matériels et des locaux utilisés :
- Assurer la maintenance régulière de l'outillage et détecter les dysfonctionnements du matériel (en informer le responsable hiérarchique). Nettoyer et entretenir les outils, équipements et véhicules mis à disposition.
- Maintenir les locaux techniques ainsi que le véhicule mise à disposition en état de propreté

Activités secondaires ou activités et taches :

Communiquer auprès des usagers et des utilisateurs :

- Appliquer et faire appliquer les règles et consignes de sécurité liées aux travaux en cours dans les bâtiments.

Suivre les éventuelles interventions des prestataires extérieurs :

- Dans le cadre du contrôle annuel des installations électriques et gaz des bâtiments communaux.
- Dans le cadre du contrôle annuel des installations de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Manifestations :

- Assistance pour le montage de structures (tentes) et/ou la mise en place de matériels (tables, banc, chaises, tapis, ...) dans le cadre de l'organisation de festivités.



FICHE DE POSTE Agent polyvalent de la maintenance des bâtiments (Spécification électricien)

Protocole COVID 19 :

Les agents doivent se conformer aux instructions qui leurs sont données par leur chef de service.

Il incombe à chacune et chacun, selon ses possibilités, de prendre soin de sa santé et de sa sécurité ainsi que celles de ses collègues concernés par ses actes ou ses omissions au travail.



Notifié à l'agent le :
Signature

Responsable hiérarchique
Nom et signature